



DISCOURS DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT - AG 2015 du 13 octobre à Nyon

Mesdames et Messieurs, bonsoir

Au nom du comité *RIVES PUBLIQUES*, je vous souhaite à toutes et à tous une cordiale bienvenue et vous remercie très sincèrement pour votre participation à notre 12ème assemblée générale ordinaire.

L'assemblée générale de ce soir se tient pour la sixième année déjà dans cette agréable «Buvette» de la salle communale de Nyon.

Applaudissons maintenant s.v.p. les représentants du comité de l'association LE LAC POUR TOUS de Thonon, du comité de l'association LES AMIS DU QUAI DE CHAVOIRE et de l'association LAC D'ANNECY ENVIRONNEMENT (ALAE) qui luttent tous pour le respect de la «servitude de marchepied» de 3.25 m (Code Général de la Propriété des Personnes publiques) tout le long des berges françaises du lac Léman et tout autour du lac d'Annecy, d'avoir fait le long voyage (applaudissements...).

Comme précisé à l'AG 2014, nous souhaitons réunir toutes nos forces, et élargir la collaboration avec nos alliés français, collaboration engagée déjà en janvier 2011.

Nous avons également de nouveau un membre du comité de l'Association AMIS DU BORD DU LAC A ALLAMAN (ADABLA), parmi nous ce soir.

Sont présents ce soir 33 membres romands (le record atteint en 2013 était 36).

Nous avons envoyé les invitations avec l'extrait de compte et un bulletin de versement à 255 membres et donateurs romands ainsi que 125 membres et donateurs alémaniques, donc 380 au total.

Parmi les 14 membres annonçant leur démission (6 romands et 8 alémaniques), pour ainsi dire tous nous remercient et nous encouragent pour continuer notre engagement. 3 avancent leur âge et 4 leur situation économique comme raisonnement, mais 3 membres régleront encore leurs retards de 100, 90, resp. 30 francs, ce qui signale, dans l'ensemble un très bon niveau de loyauté.

Depuis notre envoi susmentionné, notre compte a été crédité à ce jour de CHF 5'200 de cotisations dues et de CHF 2'700 pour dons. Restons conscients que sans les dons importants de notre sponsor principal anonyme, pour financer nos cas pilotes devant les tribunaux, nous n'aurions pas pu obtenir les jurisprudences nécessaires pour soutenir nos plaintes et

exigences. Actuellement il nous faut absolument trouver un spécialiste hautement qualifié dans le domaine du fundraising, c'est une priorité très importante.

Comme l'ordre du jour l'indique, chacun aura la possibilité d'exprimer son avis et de nous faire des propositions. En revanche, selon nos statuts, le droit de vote est réservé aux membres.

A l'exception des parties confidentielles, toutes les présentations seront chargées, dès que possible, sur notre site internet.

Par ce discours, publié sur notre site internet, je souhaite renouveler mes chaleureux remerciements aux membres et donateurs non présents, aux membres du comité, à nos conseillers juridiques, à toutes les parties engagées dans notre combat (à composante politique ou non), aux groupements sympathisants, ainsi qu'aux médias nationaux pour leur précieux soutien et leur très agréable collaboration.

Et vous tous ici présent, je vous remercie très sincèrement au nom du comité pour votre précieux soutien financier et moral de notre association nationale plus prometteuse que jamais, qui se réjouit de sa nouvelle victoire lundi passé au Tribunal cantonal Vaudois.

Je vous souhaite une très intéressante et agréable assemblée et j'espère qu'elle vous procurera beaucoup de satisfaction par rapport à vos attentes personnelles.

Victor von Wartburg, Président fondateur

NB Annonce faite par l'invitation à l'assemblée générale 2015:

Je suis malheureusement au regret de devoir aussi vous annoncer la triste nouvelle du décès le 7 juin 2015 de mon épouse Suzanne von Wartburg, membre du comité, assistante et secrétaire depuis la fondation de notre association en 2003. A la place de fleurs, Suzanne avait demandé que la famille et les amis fassent des dons à l'association et nous avons ainsi récolté la belle somme de CHF 4'000. Elle n'a malheureusement pas pu gagner la lutte contre sa grave maladie (cancer), mais elle était toujours totalement convaincue que notre association va réussir à atteindre ses nobles buts statutaires.